

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, 2 avril 2026

Un drôle d'épicier intercepté par la douane à Toulouse !

Les agents de la brigade des douanes de Toulouse-Frouzins ont constaté que la contrebande de cigarettes achetées en Andorre avait repris dès la réouverture de la route du Pas-de-la Case, les mauvaises habitudes ne semblent pas se perdre dans ce domaine !

Alors qu'ils étaient en contrôle ce samedi 28 mars, les douaniers voient arriver au péage un véhicule qui fait preuve de quelques hésitations.

Le chauffeur est un étudiant en médecine et le passager quant à lui se déclare épicier. Ils indiquent qu'ils voyagent vers Paris, mais leur trajet va s'arrêter là ! En effet, le véhicule est rempli de cartouches de cigarettes achetées en Andorre.

Le décompte permettra d'atteindre une quantité de plus de 4500 paquets de cigarettes, toutes de la même marque, soit plus de 90 kg de cigarettes ! Les deux infracteurs ont reconnu qu'il leur a fallu beaucoup de temps pour acheter ce tabac dans les commerces andorrans.

Ils ont été condamnés par le tribunal de Toulouse à 12 mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende d'un montant total de 59 130 euros.

Les cigarettes ont bien évidemment été confisquées et elles seront détruites.

Contact presse de la direction régionale des douanes de Toulouse : Jérôme PHILIBERT :
jerome.philibert@douane.finances.gouv.fr - 09 70 27 60 17

POUR ALLER PLUS LOIN

douane.gouv.fr
[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)
Espace presse de la douane